

ne sera terminée que vers le 15 avril 1955. On ne connaît pas le volume de ces exportations en tonnes.

2. a) On n'enregistre pas la quantité en tonnes.

Suit la réponse fournie à la seconde partie de la seconde question. Je ne vois pas pourquoi on ne possède pas une statistique complète là-dessus. Si je ne m'abuse, les États-Unis publient le tonnage et la valeur des marchandises qui passent par leurs ports. Nous avons droit à une information exacte. Les gens de chez nous ont demandé plus d'une fois au ministre et à ses services pourquoi ces chiffres ne sont pas disponibles. Bien entendu, le ministère n'a pas jugé à propos de leur répondre. On est d'avis que ces chiffres sont incomplets.

Ce qu'on ne dit pas ne serait sans doute pas sensationnel. Mais la seule preuve que nous ayons, c'est que les chiffres ne sont guère favorables. D'après les chiffres fournis en réponse à l'alinéa b) de la seconde partie de la question du député de Royal, un tiers environ des denrées importées au Canada par les ports de mer canadiens et américains le sont par les ports américains. Ces données, je le reconnais, sont approximatives, sans plus.

C'est bien triste de voir que, pour entrer au Canada, les denrées doivent passer par les ports américains. Qui me dira combien d'importations américaines passent par nos ports de mer à nous. Je parierais qu'il y en a eu bien peu, si tant est qu'il y en ait. On a mentionné d'autres chiffres. J'admets ne pas avoir la preuve en main, mais on calcule que, surtout dans le cas des industries jouissant d'un tarif protecteur, comme celles des whiskys et des automobiles, qu'à peine un septième des exportations en cause sont expédiées par des ports canadiens. Elles passent par New-York et les autres ports de mer américains.

C'est dommage, et nous avons droit d'obtenir les chiffres à cet égard, chiffres qu'on doit être en mesure d'obtenir. Quand nous les aurons, nous serons en mesure de juger de la situation. Si ce que je dis est vrai, il faudra vraiment prendre des dispositions à ce propos. Je voudrais, en terminant, récapituler les éléments de la situation. J'ai dit combien nous sommes inquiets, très inquiets, dans les provinces Maritimes et dans les autres régions où la vie économique dépend de l'activité des ports de mer. Nous devrions, il me semble, tout mettre en œuvre pour que les marchandises qui entrent au pays ou en sortent soient expédiées par voie d'un port canadien. Surtout faut-il, d'après nous, que les produits des industries protégées soient expédiés par ces ports canadiens; nous devrions presque insister pour qu'ils le soient.

[M. Bell.]

Puis, j'ai utilisé un périodique qui, je ne crois pas...

Le très hon. M. Howe: Vous avez mésusé de ce périodique. Vous savez très bien de quoi il s'agit dans l'article.

M. Bell: Je signale que le titre de l'article "Comment vendre via New-York" ne cadre pas, à mon avis, avec une campagne visant à faire utiliser les ports canadiens. J'admets que le ministre n'a pas tort. J'admets que, dans le même périodique, il a paru des articles sur le port de Saint-Jean et, je le présume, sur Halifax et Montréal. C'est une bonne publication et j'ai plaisir à la lire. Cependant, je dis qu'il semble singulier qu'un périodique canadien de ce genre cherche à faire de la réclame en faveur de New-York.

J'ai signalé que le ministère ne semble pas ici faire un usage logique des moyens dont il dispose pour vendre nos produits. Puis, j'ai dit que, sauf erreur, nos publicistes à l'étranger, ceux qui s'efforcent de faire de la réclame autour du Canada et des Canadiens, n'ont pas reçu d'instructions précises leur ordonnant de faire de la propagande en faveur des ports canadiens et d'insister pour qu'ils soient utilisés à l'égard des diverses transactions.

Je me rends compte qu'il n'y a guère moyen d'exiger des acheteurs d'outre-mer qu'ils utilisent les ports canadiens. Mais je maintiens que nos agents du commerce extérieur devraient être chargés de conseiller la mise en œuvre d'un programme à longue portée et qui ferait observer à nos clients d'outre-mer l'avantage d'utiliser les ports canadiens. J'ai dit que les chiffres relatifs au tonnage et à la valeur des marchandises passant par les ports canadiens et américains devraient nous être communiqués.

J'estime que c'est une question tout à fait importante. On la traite un peu à la légère depuis deux ou trois ans. L'Association des manufacturiers canadiens, et d'autres encore que le problème intéresse au plus haut point, les boards of trade de tout le pays par exemple, ont tous présenté des vœux. On a débattu la question qui a été soumise au ministère mais franchement je ne crois pas pouvoir dire que le ministère fait un effort sérieux à cet égard.

Nous comprenons tous qu'il faut faire quelque effort à l'étranger pour favoriser le commerce extérieur du Canada. On me rappelle que M. Coyne disait dernièrement que le commerce international perd de son importance. Si c'est vrai, je pense qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. La déclaration a paru dans la *Gazette* de Montréal, le 6 mai dernier. Mais je ne le crois pas. J'estime que l'avenir du Canada repose sur ces échanges.